



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU GERS
VILLE DE PAVIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice :	19
Présents :	18
Procurations :	1
Votants :	19
Date de convocation :	18/11/2025
Votes Pour :	19
Votes Contre :	/
Abstentions :	/

Séance du 9 décembre 2025 à 20 H 30

Le Conseil municipal de la Commune de Pavie, dûment convoqué, s'est réuni, salle Bernard IV - Maison de la Culture, sous la présidence de Jean-Michel BLAY, Maire.

PRESENTS : Mesdames, Messieurs, Jean-Marc AUTIÉ, Brigitte BAJON-LALANNE, Karine BESSÉ, Jean-Michel BLAY, Isabelle BRUNEL, Claudine CARAYOL, Martine DAREUX, Alexandre DENEITS, Géraldine DUTREY, Jacques FAUBEC, Jacques GABRIEL, Radouane KHABBAL, Pierre MASURE, Alexandra SAGOT, Philippe SENTEX, Ludovic SICARD, Marie-Christine VERDIER, Éric ZAMPIERI.

PROCURATIONS : Jean-Marc REGNAUT donne procuration à Ludovic SICARD.

SECRETAIRE : Karine BESSE.

Délibération n° 2025-050

7.1 Décisions budgétaires

Objet : Décision modificative n° 1 - Budget principal

M. le Maire indique au Conseil Municipal que les crédits prévus à certains chapitres du budget principal de l'exercice 2025 étant insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires figurant ci-dessous :

NATURE DES OPERATIONS	FONCTIONNEMENT						INVESTISSEMENT					
	DEPENSES			RECETTES			DEPENSES			RECETTES		
	Chap	Cpte	Montant	Chap	Cpte	Montant	Chap	Cpte	Montant	Chap	Cpte	Montant
Réparation bâtimen suite sinistre grêle	011	615221	30 000.00									
Indemnité prévisionnelle sinistre grêle				75	75888	30 000.00						
Personnel non titulaire	012	6413	8 000.00									
Indemnités journalières personnel				013	6419	8 000						
Subvention équilibre BA Belvédère	65	65736221	42 127.00									
Autres charges de gestion courante	65	65888	-42 127.00									
Acquisition et rénovation bâtiment local technique							21	2131	135 172			
Transfert capital restant dû emprunt BA Belvédère										16	1641	135 172.00
TOTAUX			38 000.00			38 000.00			135 172.00			135 172.00

Après délibération, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les crédits supplémentaires indiqués ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pavie, le 15 décembre 2025

L'adjointe déléguée aux finances

Claudine CARAYOL

